

## Explication d'un extrait du Traité théologico-politique de Spinoza, chapitre 16

« On pense que l'esclave est celui qui agit par commandement et l'homme libre celui qui agit selon son bon plaisir. Cela cependant n'est pas absolument vrai, car en réalité être captif de son plaisir et incapable de rien voir ni faire qui nous soit vraiment utile, c'est le pire esclavage, et la liberté n'est qu'à celui qui de son entier consentement vit sous la seule conduite de la Raison. Quant à l'action par commandement, c'est-à-dire l'obéissance, elle ôte bien en quelque manière la liberté, elle ne fait cependant pas sur-le-champ un esclavage, c'est la raison déterminante de l'action qui le fait. Si la fin de l'action n'est pas l'utilité de l'agent lui-même, mais de celui qui commande, alors l'agent est un esclave, inutile à lui-même ; au contraire, dans un État et sous un commandement pour lesquels la loi suprême est le salut de tout le peuple, non de celui qui commande, celui qui obéit en tout au souverain ne doit pas être dit un esclave inutile à lui-même, mais un sujet. Ainsi cet État est le plus libre, dont les lois sont fondées en droite Raison, car dans cet État chacun, dès qu'il le veut, peut être libre, c'est-à-dire vivre de son entier consentement sous la conduite de la Raison ».

Cet extrait pose plusieurs questions :

Qu'est-ce que la liberté pour les individus que nous sommes ? Est-ce comme on le croit communément : « Faire tout ce qui plaît », s'abandonner à l'impulsivité des énergies désirantes au mépris de ce qui promet l'affirmation heureuse et accomplie de son être ? Et « celui qui agit par commandement » est-il par principe esclave ?

La thèse du texte est la suivante : Après avoir énoncé les préjugés des hommes concernant la nature de la liberté, Spinoza les discute dans une analyse rigoureuse où il s'attache à clarifier les choses.

La critique de la première opinion établit que « l'impulsion du seul appétit est esclavage et l'obéissance à la loi dans la Démocratie est liberté ». En termes spinozistes, est libre celui qui agit selon la nécessité de sa nature, celui qui poursuit son utile propre, or seule la raison permet d'avoir une idée adéquate de ce qui nous est utile ; l'imagination d'ordinaire nous incline, sous l'effet des passions, à fantasmer comme bon pour nous ce qui nous diminue ou nous nie.

La critique de la deuxième opinion approfondit le rapport de la liberté et de l'obéissance. Spinoza souligne d'emblée l'ambiguïté de l'obéissance. « Elle ôte bien en quelque manière la liberté ». Mais on peut distinguer **l'obéissance-liberté de l'obéissance-servitude** ? Est-ce que l'individu est rendu esclave par la communauté ou au contraire la communauté le libère-t-elle de ses propres servitudes ?

On pense communément que « l'homme libre est celui qui agit selon son bon plaisir ». Or cela n'est pas « absolument vrai ». Ce qui n'est pas « **absolument** » vrai, c'est ce qui l'est en partie mais pas totalement. Ainsi, il est clair que l'action libre n'est pas par principe l'action exclusive de plaisir. Au contraire, on se sent libre lorsqu'on n'est pas contraint, lorsqu'on peut affirmer son être, accomplir son désir, et cela produit du plaisir. La liberté ne va pas sans **joie** et la **tristesse** est le signe d'une mutilation de la vie. Mais il n'est pas vrai que l'action ordonnée à la recherche du plaisir immédiat soit toujours celle qui nous rend heureux et concourt à notre accomplissement. Cela tient au fait que le désir dans sa spontanéité n'est pas souvent un désir actif. Il peut être la marque du passif. Pour pointer cette passivité, Spinoza emploie un mot : « **captif** », connotant l'idée de servitude. Un captif est un prisonnier. Il subit une contrainte décrite ici comme une « incapacité » de voir et de faire ce qui lui est utile c'est-à-dire ce qui sert ses intérêts.

C'est dire que la liberté n'est pas pensée ici, à la manière des théoriciens du libre-arbitre comme **l'exercice d'un vouloir**, elle est pensée comme **l'exercice d'un pouvoir**. Car par nature, chacun est un conatus d'auto-affirmation, une tendance à persévérer dans l'être et à rechercher ce qui le satisfait. La liberté consiste en la capacité de développer et d'augmenter sa puissance d'agir. La

distinction de la liberté et de la servitude se fonde donc, dans ce texte, sur la notion **d'intérêt propre**. Libre celui qui a l'intelligence de son intérêt. Or l'expérience montre, que celui qui fait tout ce qui lui plaît fait rarement ce qui correspond à son intérêt. Il se croit libre alors qu'il consacre sa servitude. Par exemple, il est utile à l'enfant d'aller à l'école comme il est utile à tout homme de vivre en paix avec ses semblables. Et pourtant on peut se disputer avec son voisin ou faire l'école buissonnière. Qu'il s'agisse du paresseux ou du colérique, l'un et l'autre confondent la satisfaction d'un désir immédiat avec leur utile propre. Comment comprendre ces conduites si contraires à l'intérêt des uns et des autres ? En faisant la distinction entre un **désir actif** et un **désir passif**. Nul n'est « un empire dans un empire » et quantité de choses agissent sur un être, le déterminant à imaginer comme bon pour lui, comme utile, ce qui en réalité lui est nuisible, le rend malheureux ou diminue sa puissance d'exister. La nécessité passionnelle est pour chacun « le pire des esclavages » car elle le fait **penser** (« voir » dit le texte) et **agir** (« faire ») sous la contrainte d'une nécessité extérieure à la sienne. « Etre captif de son plaisir » c'est donc agir sous l'empire des passions et cette servitude s'atteste par la méconnaissance de son utile propre. Seul celui qui comprend, par l'exercice de sa raison, la nécessité des choses et sa nécessité propre peut comprendre et tendre vers ce qui lui permet de s'accomplir. Il n'y a pas de liberté dans l'**ignorance** de ce qui va dans le sens de nos intérêts fondamentaux.

Le désir libre est le désir ayant l'idée adéquate de lui-même, le désir ne s'aliénant pas dans des impasses où le fourvoient nécessairement les pièges de l'imaginaire. C'est donc en se libérant par la **connaissance rationnelle**, des passions, des désirs vains qui nient l'homme au lieu de l'affirmer, qui le diminuent au lieu de l'augmenter que l'homme s'affirme librement. Voilà pourquoi l'action libre est le propre de celui qui « de son entier consentement vit sous la seule conduite de la Raison ». La Raison est en effet une faculté de comprendre. Parce qu'il dispose de la raison tout homme peut prendre conscience de ses affects, de ses inclinations. Il n'est donc pas condamné à les subir invariablement.

Comprendre par **idée claire et distincte** ce qui nuit ou ce qui est utile est accessible à tous ceux qui font usage de leur intelligence et cette compréhension les détermine aussi sûrement à rechercher leur intérêt véritable que les affects déterminent l'insensé à faire son malheur en croyant poursuivre son bonheur. Il ne peut pas y avoir de déchirement dans le sage entre le désir et la raison. Voilà pourquoi le texte précise « de son **entier consentement** » et « sous la **seule** conduite de la raison ». Celui qui hésite à sacrifier un plaisir coûteux, qui est déchiré entre des postulations contraires n'a pas bien compris. Il est encore sous l'empire d'une passion. Dès lors qu'il comprendra clairement et distinctement, il n'y aura plus d'hésitation. Celui qui comprend est nécessairement déterminé à vouloir ce qui lui est utile, contrairement au plaisir immédiat qui est souvent inutile.

Mais rares sont les hommes vivant sous la conduite de la Raison. Et la servitude intérieure engendre le désordre extérieur. Celui qui agit selon son bon plaisir devient vite un danger pour l'autre homme. La liberté dérégulée ou **licence** fait le lit de la tyrannie et de la guerre de tous contre tous. Or que la violence soit nuisible aux uns et aux autres est une évidence rationnelle. La liberté au sens de caprice est en réalité une **impuissance, une absence de liberté**, puisqu'elle est limitée, niée par d'autres libertés capricieuses, ce qui condamne à la peur, à la haine voire à la mort. Alors que « l'homme est un ami pour les autres hommes s'il se conduit raisonnablement, il est un danger pour l'autre s'il agit sous l'empire des passions. Spinoza ne va jamais jusqu'à dire que « l'homme est un loup pour l'homme » mais c'est bien parce que la raison est défaillante en eux que les hommes doivent se protéger de leur violence potentielle ou de leur puérité. D'où la nécessité d'instituer des autorités, pédagogiques, politiques pour obtenir d'eux par commandement les conduites utiles.

L'articulation du premier thème et du second n'est donc pas arbitraire. Le second développement procède des conséquences du premier.

On pense communément que celui qui « agit par commandement » est un esclave. De fait il y a commandement là où un homme donne la loi à un autre qui doit obéir. L'obéissance ou le commandement mettent en rapport deux instances : une qui commande, donne l'ordre, l'autre qui doit s'y soumettre.

A première vue un tel rapport nous semble contraire à la liberté. Et Spinoza commence par là. L'obéissance « ôte bien de quelque manière la liberté ». On conçoit en effet la liberté d'abord comme **indépendance**. Il nous semble que, comme l'affirmera Rousseau, nul homme n'est né pour subir la loi d'un autre. Il est proprement humiliant pour une volonté humaine d'être soumise à une autre volonté. La liberté est un droit naturel et on entend d'abord par là, l'exigence d'une indépendance personnelle. Nul n'a droit d'exercer un pouvoir sur un autre, chacun doit être reconnu dans son droit de décider et de faire, faisant sa dignité. Cette prérogative est la raison, c'est-à-dire la faculté de se donner soi-même la loi de sa conduite. La liberté est donc conçue corrélativement à l'idée d'indépendance comme **autonomie**. Libre celui qui se donne lui-même la loi de sa conduite. « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté » dira Rousseau. Il faut donc bien admettre que partout où il y a obéissance au commandement d'un autre, il est problématique de parler de liberté. L'obéissance implique **l'hétéronomie** or la liberté pleine et entière est **autonomie**.

Cependant écrit Spinoza, l'obéissance « ne fait pas sur-le-champ un esclavage ». Il pointe donc une **ambiguïté** de l'obéissance. Elle ne se traduit pas par principe par un esclavage. Pour juger ce qu'il en est de l'obéissance dans son rapport à la liberté il faut prendre en considération « **la raison déterminante de l'action** ». Qu'est-ce qui pousse l'individu à penser et à agir de telle ou telle façon ? Autrement dit, il faut se poser la question suivante : Qu'est-ce qui est au principe de l'action commandée ? Deux cas de figure se présentent :

1°) Soit l'action sert les intérêts de ceux qui commandent et on a la définition de la servitude.

- C'est le cas dans la relation maître-esclave. C'est une relation de domination pour le maître et d'aliénation pour l'esclave. Celui-ci est au service du bon vouloir, de l'arbitraire de celui qui agit à son égard « selon son bon plaisir ». L'esclave est utilisé comme on utilise les choses ; il est traité « seulement comme un moyen », jamais « en même temps comme une fin » (Kant). Il est ainsi devenu « inutile à lui-même ». Nous avons là une proposition symétrique de celle de la première partie où l'homme libre est défini comme celui qui poursuit son utile propre. Lorsqu'on agit à rebours de cet utile propre, on est esclave, que ce soit du fait d'un autre ou de son propre fait.
- C'est le cas aussi dans les régimes despotiques où « un seul, sans loi et sans règles, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices » (Montesquieu). Il est clair que tant que l'exercice de la souveraineté politique n'est pas ordonné au souci de servir les intérêts d'un peuple, le commandement est pour lui synonyme de servitude. Le sujet d'un État ne peut pas voir en celui-ci l'organe de sa liberté si l'ordre que fait régner le Pouvoir politique est manifestement attentatoire aux intérêts légitimes des membres du corps politique.

2°) Soit l'action sert les intérêts de celui qui obéit et celui-ci est hétéronome mais il n'est pas un esclave.

- C'est le cas des enfants qui, n'ayant pas la maturité morale et intellectuelle ne peuvent vivre d'eux-mêmes sous le commandement de la Raison. Ils sont incapables de voir et de faire ce qui leur est vraiment utile. L'enfant préfère regarder les écrans plutôt que faire ses devoirs. Qui le sauve de ce qui lui nuit ? La responsabilité de ses parents et de ses maîtres suppléant en lui une raison défaillante et l'éduquant à une autonomie à venir. Ici on découvre que c'est l'obéissance qui libère, c'est l'absence d'autorité qui aliène.
- C'est le cas dans l'État où la souveraineté politique s'exerce dans le sens de l'intérêt général. Peu importe ici qu'elle soit exercée par un seul (le monarque), par plusieurs (aristocratie) ou par tous (démocratie). Ce qui fait la légitimité de la souveraineté n'est pas le nombre des

gouvernants, c'est leur souci du « salut de tout le peuple ». On a une république dès lors que la chose publique est organisée dans l'intérêt de tous les membres du corps politique. Or quels qu'ils soient, tous les régimes politiques ont ceci de commun que dès lors que la loi est instituée, les membres du groupe sont tenus d'obéir en qualité de **sujets**. **Ainsi le statut de sujet n'équivaut pas au statut d'esclave**. Le citoyen de la démocratie également à celui de la monarchie est assujéti à la loi. Il est citoyen en tant que membre de la souveraineté, mais en tant que membre de l'Etat il est un sujet c'est-à-dire un **individu soumis à l'autorité de la loi**. Spinoza souligne ce statut de **sujet** de tout membre d'un Etat pour signifier qu'il ne faut pas confondre **le fait d'être assujéti à une souveraine puissance avec le fait d'être esclave**. Si la loi à laquelle il faut obéir sert l'intérêt du peuple, c'est-à-dire si elle est « fondée en droite Raison », la loi est la garantie de la liberté de tous, elle n'est le tombeau de la liberté de personne. Lui obéir plutôt que d'agir selon son propre décret est la condition de la liberté civile car c'est le **conflit des arbitraires individuels** qui a rendu nécessaire l'institution politique. « Pour former un État, une seule chose est nécessaire : que tout le Pouvoir de décréter appartienne soit à tous collectivement, soit à quelques uns, soit à un seul. Puisqu'en effet, le libre jugement des hommes est extrêmement divers, que chacun pense être le seul à tout savoir et qu'il est impossible que tous opinent pareillement et parlent d'une seule bouche, ils ne pourraient vivre en paix si l'individu n'avait pas renoncé à son droit d'agir selon le seul décret de sa pensée » (*Traité Théologico-politique*)

Il s'ensuit que « l'homme que conduit la raison est plus libre dans la cité où il vit selon la loi commune que dans la solitude où il n'obéit qu'à lui-même » *Ethique IV Proposition 73*. **La Raison est compréhension de ce qui est utile à soi-même et aux autres**, or rien n'est plus utile qu'une loi commune pour protéger les uns et les autres des désordres dont sont coutumiers ceux qui veulent vivre selon leur seul bon plaisir. Un État fondé sur la recherche de l'utilité commune est donc un État libre et celui qui en est le sujet n'est pas un esclave. En obéissant à la loi, il ne fait que vivre sous la conduite de la Raison. La loi civile qui protège et garantit l'intérêt public est la loi dont tout être raisonnable comprend la nécessité. Sa liberté n'est pas compromise et il n'obéit pas par peur des sanctions. Il obéit librement et volontairement car il a compris que c'est l'intérêt de tous. L'hétéronomie apparente n'exclut pas pour celui qui comprend et use de sa raison une autonomie réelle et pour ceux qui vivent sous l'empire des passions, elle est ce qui promet leur salut à leur insu. En effet, tant qu'ils ont le loisir de suivre leurs penchants, ils ne tendent pas vers ce qui leur est utile. La loi, fondée en droite Raison, les contraint aux conduites qui seraient les leurs s'ils agissaient sous le commandement de la Raison, c'est-à-dire conformément à leur intérêt véritable.

Pour Spinoza, il est donc possible de rester libre tout en obéissant au souverain président à une communauté.

Dans la démocratie, l'individu transfère au souverain son droit naturel mais continue d'être consulté. En cela, il n'est pas nié en tant qu'individu. Il est au contraire protégé.

*(Remarque : En revanche, il faut se méfier d'une communauté dès lors qu'elle impose par la force ce que pensent et font les membres qui la composent, car il s'agit alors d'une communauté qui dérober l'individu à lui-même, comme l'a été la religion catholique en Espagne et au Portugal imposant la conversion au catholicisme. On estime à 250 000 le nombre de juifs espagnols et portugais qui durent se convertir au catholicisme entre 1391 et 1492, sans parler des milliers qui moururent sur les bûchers de l'Inquisition et de ceux et celles qui se sont exilés. Issu précisément d'une famille juive portugaise ayant fui l'Inquisition, Baruch Spinoza est né à Amsterdam, aux Pays-Bas en 1632. Côtéant des milieux chrétiens libéraux et libres penseurs, il est séduit par la philosophie cartésienne et se montre avide de connaissance. Pour pouvoir se consacrer à ses activités intellectuelles, il gagne sa vie en polissant des verres de microscope. Mais il est alors excommunié en 1656 à cause de son attitude trop libre par rapport aux pratiques du judaïsme et vit alors en homme libre sans attache religieuse.*

*La vie de Spinoza résonne avec sa pensée : comment rester soi-même dans une communauté, alors même qu'on sait qu'une vie sans communautés n'est ni humaine, ni rationnelle ? Comment penser la communauté rationnelle, vraie, contre ses tentations de se replier sur elles-mêmes, de se donner comme une norme supérieure et exclusive de toute forme d'existence ?)*

Individu et communauté sont complémentaires dès lors qu'ils se limitent chacun en leur puissance.